Communiqué de presse

FINANCE ÉPARGNE Paris, le 9 janvier 2025

[ASSURANCE-VIE] La Macif maintient le rendement euros de ses principaux contrats avec des taux compris entre 2,70 % et 3,40 %.

La Macif a fait le choix en 2024 de maintenir ses taux de rendement sur la majorité de ses contrats, grâce à une politique financière prudente et responsable depuis de nombreuses années. Cette stratégie permet d'accompagner les adhérents de la Macif dans la concrétisation de leurs projets d'épargne. Pour l'année de son lancement, Macif Épargne Vie affiche un rendement de 2,70 %.

" L'épargne est un levier capital pour protéger l'avenir de sa famille, préparer sa retraite et transmettre son patrimoine. Nous agissons donc avec responsabilité pour préserver le pouvoir d'achat de nos sociétaires en leur proposant des solutions adaptées à leurs besoins et rémunératrices pour voir progresser leur épargne. " **Jean-Philippe Dogneton, Directeur général Macif.**

" Notre politique financière n'a qu'un objectif, protéger l'épargne de nos adhérents sur le long terme. Nous redistribuons cette année encore une partie de nos réserves pour accompagner nos adhérents, en maintenant le taux de rendement de nos contrats d'assurance-vie à un niveau compétitif. Notre nouvelle offre Macif Épargne Vie, un contrat simple, accessible et utile propose également un taux de rendement attractif allant de 2,70 % à 3,20 % pour les gestions pilotées. " **Odile Ezerzer, Directrice Finance Épargne Macif.**

>> Les performances 2024 de nos contrats d'épargne assurance-vie et retraite

	Macif Épargne Vie Le contrat simple et accessible pour tous les projets de vie	***Multi Vie*** *Contrat fermé à la commercialisation Macif depuis le 17/06/2024*	**Jeewan Patrimoine** Le contrat patrimonial pour optimiser ses investissements	**Macif PER** La solution retraite
Support en euros				
Taux de rendement 2024	**2,70 %** **+ 0,50 % de bonus de rendement** si investissement sur les gestions pilotées[1]	*2,70 %*	**2,80 %** **à 3,40 %**[2]	**2,50 %**
Macif Épargne Vie - Gestions pilotées - Performances 2024				
Prudent - ISR **Prudent - Solidaire**	**+ 4,72 %** **+ 4,22 %**			
Équilibre - ISR **Équilibre - Solidaire**	**+ 5,83 %** **+ 5,37 %**			

Dynamique - ISR **Dynamique - Solidaire**	**+ 7,66 %** **+ 6,18 %**			
Multi Vie - Sélections Plurielles - Performances 2024				
Plurielle 20		***+ 2,73 %***		
Plurielle 40		***+ 2,77 %***		
Plurielle 70		***+ 2,81 %***		
Jeewan Patrimoine - Gestion sous mandat pilotée - Performances 2024				
Mandat Prudent			**Mise en ligne le 13/01/2025 sur macif.fr**	
Mandat Équilibre				
Mandat Dynamique				
Macif PER - Gestion Horizon Retraite[3] - Performances 2024				
Orientation Prudent				**+ 3,45 %**
Orientation Équilibre				**+ 3,50 %**
Orientation Dynamique				**+ 3,81 %**
Supports en unités de compte				
→ Retrouvez les performances de l'ensemble de notre gamme sur macif.fr.				
Informations au 30/11/2024				
Nombre d'adhérents	27 093	400 386	4 764	22 571
Montant de l'épargne gérée	87 449 954 €	4 753 943 023 €	371 853 041 €	158 037 312 €
Frais sur versements	0 %	*0 %*	1 %	1 %
Frais de gestion annuels sur le support en euros	0,60 %	*0,60 %*	0,60 %	0,60 %

(1) Le taux d'intérêt complémentaire servi en fin d'année 2024 sur le support en euros est majoré de + 0,50 %(net de frais de gestion et de frais liés aux prestations complémentaires en cas de décès et hors prélèvements sociaux et fiscaux) pour la période de l'année investie sur un des profils de gestion pilotée (sous réserve d'être investi au 31/12/2024 sur un des profils de gestion pilotée). Les modalités de calcul du taux d'intérêt complémentaire sont précisées dans la note d'information disponible sur macif.fr. (2) Taux de 2,80 % à 3,40 % selon le taux moyen d'investissement de l'épargne sur les supports en unités de compte du 01/01/2024 au 30/11/2024 : 2,80 % pour un investissement moyen inférieur à 20 %, 3 % pour un investissement moyen d'au moins 20 %, 3,20 % pour un investissement moyen d'au moins 40 % et 3,40 % pour un investissement moyen d'au moins 60 %. Les contrats Jeewan Patrimoine ouverts à compter du 01/12/2024 ne bénéficieront pas de cette offre. (3) Elle a été calculée sur la base d'un versement investi au 01/01/2024 sur le profil (Prudent, Équilibre ou Dynamique) selon la répartition à 20 ans de l'échéance de l'âge légal de départ à la retraite.

Les rendements et performances des supports sont calculés nets de frais prélevés par le gestionnaire financier, le cas échéant, et nets de frais annuels de gestion liés au contrat et des frais liés à la garantie plancher pour Macif PER ; et net des frais liés aux prestations complémentaires en cas de décès pour Macif Épargne Vie. Hors prélèvements sociaux et fiscaux (et frais éventuels liés à la garantie plancher optionnelle pour le contrat Jeewan Patrimoine). **Les rendements et performances passés ne préjugent pas des rendements et performances futurs. De plus, sur les supports en unités de compte, il existe un risque de perte en capital supporté par l'épargnant.**

Communiqué de presse

>> 2024, lancement de la nouvelle offre assurance-vie Macif Épargne Vie

Cette année, la Macif a finalisé la rénovation totale de sa gamme épargne assurance-vie avec des produits complémentaires répondant à l'ensemble des besoins de ses sociétaires. **Macif Épargne Vie est conçu pour accompagner les épargnants de demain et apporter une réponse adaptée à chaque projet,** alignée sur les principes fondamentaux de la Macif : valeurs mutualistes, simplicité et accessibilité. Macif Épargne Vie dispose de nombreux atouts pour les adhérents :

- 0 frais d'entrée et 0 frais sur versements*
- des versements accessibles dès 50 €. Pour les mineurs, le premier versement et les versements programmés sont possibles à partir de 30 €.
- une gestion pilotée sans frais supplémentaires et afin de donner concrètement du sens à son épargne, l'épargnant peut choisir d'investir entre trois thèmes d'investissement** :
  - **Investissement Socialement Responsable** avec la majorité des fonds labellisés ISR ou Greenfin,
  - **Solidaire** avec 100 % des fonds labellisés Finansol ou ISR,
  - **ISR Impact** pour contribuer au financement de l'économie réelle avec l'intégration du fonds Eiffel Infrastructures Vertes (100 % des fonds labellisés ISR ou GreenFin).

→ **Retrouvez l'offre Macif Épargne Vie sur macif.fr**

>> La finance durable au coeur de nos engagements

L'épargne durable est un engagement historique de la Macif. En tant qu'assureur, la prise en compte des problématiques liées au climat, aux enjeux sociétaux et à la biodiversité composent l'ADN de notre engagement. L'ensemble de nos solutions d'épargne assurance-vie propose une gamme de supports en unités de compte responsables et majoritairement labellisés ISR ou Greenfin, permettant ainsi à nos sociétaires et adhérents d'orienter leur épargne vers le financement des transitions environnementales et sociétales***.

**Des frais annuels sont prévus au contrat. Les frais applicables au contrat sont précisés dans la note d'information disponible sur macif.fr. **19 supports du contrat (soit 95%) relèvent de l'article 9 du règlement européen dit "SFDR" ou adoptent une approche significativement engageante dans la prise en compte de critères extra-financiers au sens de l'Autorité des Marchés Financiers. Données connues au 01/01/2025. ***Pour plus d'informations sur la durabilité, consultez la page dédiée sur macif.fr.*

Les contrats d'épargne assurance-vie multisupports sont distribués par la Macif et assurés par Mutavie. Sur les supports en unités de compte il existe un risque de perte en capital supporté par l'épargnant.

À propos de la Macif - Assureur mutualiste, la Macif protège au quotidien ses 5,8 millions de sociétaires et clients avec des offres et services simples et utiles en assurances dommages, santé-prévoyance et finance-épargne. La Macif a réalisé un chiffre d'affaires de près de 6,7 milliards d'euros en 2023. Gérant plus de 18 millions de contrats, elle compte près de 11 000 salariés qui exercent tous en France au sein d'un réseau de plus de 450 points d'accueil physiques et téléphoniques. La Macif a été certifiée Top Employer en 2024 et a été élue marque préférée des Français dans la catégorie Compagnies d'assurance en 2024. Depuis janvier 2021, elle est affiliée à Aéma Groupe, né du rapprochement entre Aésio Mutuelle et Macif, imagine chaque jour les contours d'un monde plus juste et plus humain en plaçant la prévenance au cœur de la relation avec ses adhérents, sociétaires et entreprises clients. Plus d'infos sur www.macif.fr.

Contacts presse :
Marion Quint - 06 28 11 56 38 - mquint@macif.fr
Marina Ducros - 06 13 55 57 98 - mducros@macif.fr